

Maître d'ouvrage




PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
 PRÉFET DU NORD

Avril 2019

Plan de Prévention des Risques d'Inondations du Marais Audomarois
 Commune : MOULLE
 Planche : 1/1

Le Plan de Prévention des Risques d'inondations du MARAIS AUDOMAROIS

Hauteurs d'eau pour l'évènement de référence (débordement et ruissellement)
Porter à connaissance

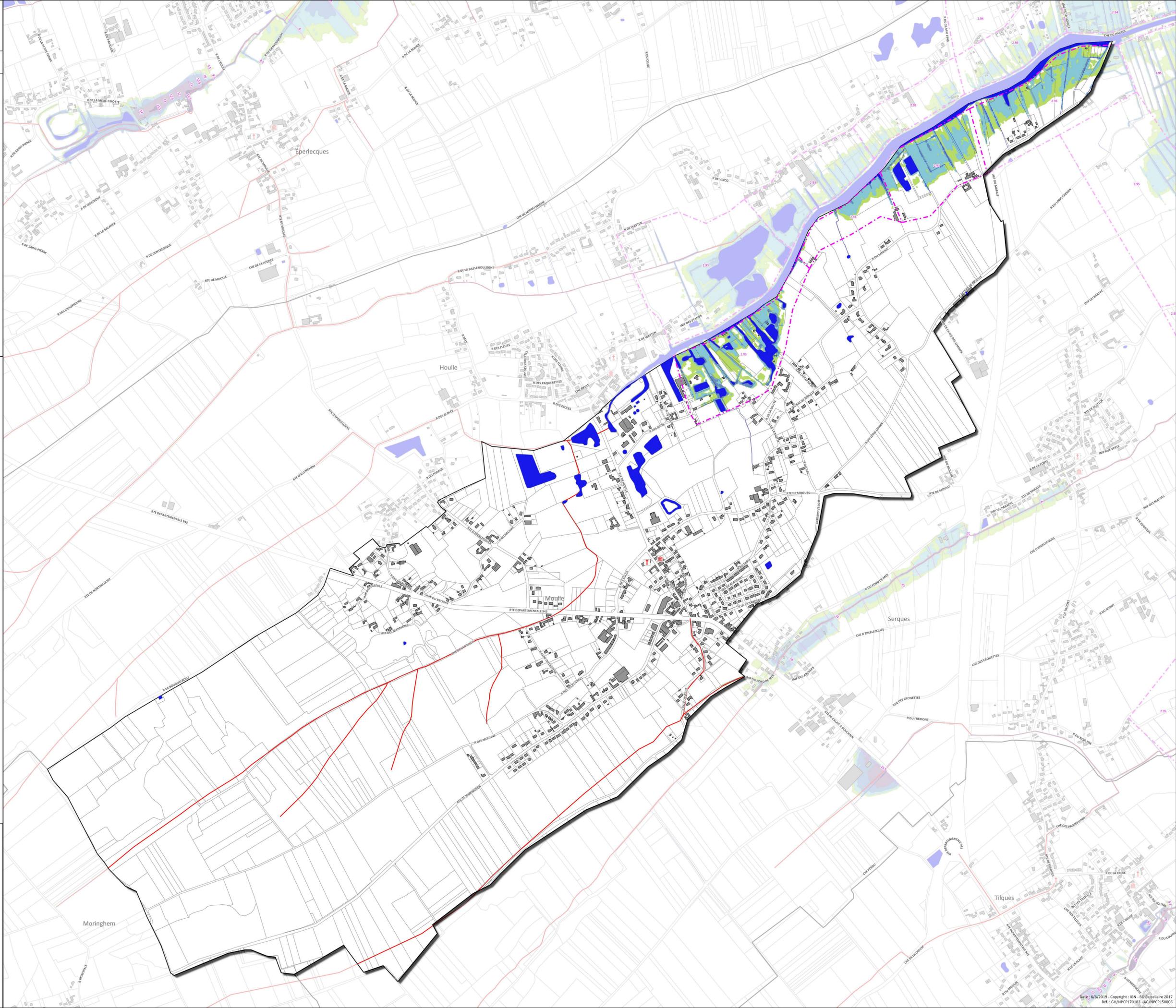
Maître d'oeuvre



DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU PAS-DE-CALAIS
 DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES TERRITOIRES DU NORD

Echelle : 1/5000

0 60 120 180 m



Légende

-  Etablissement de culte
-  Mairie
-  Bâtiment
-  Parcelle cadastrale
-  Limite de commune
-  Bassin versant
-  Canal, plans d'eau ou cours d'eau permanent
-  Axe de ruissellement
- Classes de hauteur d'eau**
-  Inférieure à 20 cm
-  Comprise entre 20 et 50 cm
-  Comprise entre 50 cm et 1 m
-  Comprise entre 1 et 1.5 m
-  Supérieure à 1.5 m
-  Isocotes
-  Casier hydraulique
-  12.5 Altitude NGF de l'isocote ou du casier

